

# Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation - Mention 2nd degré - Parcours Professeur de Lettres

## Financement

Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif

## Organisme responsable et contact

UNIVERSITE DE LIMOGES  
Direction de la Formation Continue et de l'apprentissage  
05.55.14.90.70  
dfc@unilim.fr

## Accès à la formation

### Publics visés :

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salarié(e)  
Actif(ve) non salarié(e)

### Sélection :

Dossier  
Entretien

### Niveau d'entrée requis :

Niveau 6 : Licence, licence professionnelle, BUT (Niveau 6 européen)

### Conditions d'accès :

Le master MEEF « second degré » est accessible aux étudiants en formation initiale et en formation continue (candidats engagés dans un parcours de reprise d'études ou de reconversion professionnelle). L'inscription au master MEEF « second degré », quels que soit le parcours, est ouverte aux candidats titulaires d'une licence : - Une licence du même domaine disciplinaire pour tous les parcours de MEEF (une licence de langue en l'occurrence). - Une licence (ou diplôme équivalent) d'un autre domaine. Tout changement de domaine donne lieu à un examen du dossier, éventuellement à un entretien avec le responsable de la formation. Les candidatures en première année de master Meef se font par la plateforme nationale Mon Master. Une inscription en master MEEF « second degré » peut se faire via une procédure de VAP.

### Prérequis pédagogiques :

Mention de licence préconisée : Lettres.

### Contrat de professionnalisation possible ?

Non

## Objectif de la formation

Le master MEEF « second degré » s'adresse principalement aux étudiants souhaitant passer un concours de recrutement d'enseignants comme les CAPES/CAFEP ou CAPLP. L'objectif principal est d'acquies les connaissances et les compétences diversifiées nécessaires à l'exercice du métier de professeur de collèges et lycées, en relation directe avec le référentiel de compétences des métiers d'enseignants et personnel d'éducation. Il s'agit principalement de : - maîtriser, avec une profondeur suffisante (à l'écrit comme à l'oral) pour pouvoir les enseigner, les connaissances fondamentales qui sont de jà largement abordées au niveau d'une licence disciplinaire ; - acquies les compétences professionnelles indispensables à la responsabilité de classes ; - s'initier à la réflexion sur les modalités d'acquisition par l'élève, des connaissances disciplinaires, notamment à travers l'analyse des erreurs des élèves, la familiarisation avec les programmes de l'enseignement secondaire, la connaissance des publics, la connaissance du contexte institutionnel et social du système éducatif français. L'objectif principal est d'acquies les connaissances et les compétences diversifiées nécessaires à l'exercice du métier de professeur du second degré, en relation directe avec le référentiel de compétences des métiers de l'enseignement et de l'éducation. L'enseignant de Lettres classiques ou de Lettres modernes, communément nommé dans les établissements du second degré « professeur de français », a pour mission de participer à la formation des collégiens ou des lycéens, en relation avec le socle commun de connaissances et de compétences, ainsi qu'avec les programmes officiels.

## Contenu et modalités d'organisation

La formation s'articule autour de trois unités d'enseignement : - L'UE 1 assure l'acquisition des « savoirs pour enseigner ». Elle est constituée d'enseignements transversaux en mode hybride, visant à construire la cohésion des futures équipes pédagogiques au sein de la communauté éducative. Pour plus d'informations, voir la rubrique du pôle culture métier commune. Elle comporte aussi un enseignement de langue vivante. - L'UE 2 montre la nécessité d'intégrer des savoirs disciplinaires (« savoirs à enseigner ») des enseignants. La maîtrise de sa discipline dans le second degré constitue une base du métier. - L'UE 3 vise à l'articulation entre les savoirs pratiques construits pendant les stages et les savoirs théoriques acquis pendant l'ensemble de la formation sur site, et particulièrement pour l'initiation à la recherche, tout cela assuré, assumé par la réflexivité (« savoirs issus de la pratique »). Chaque étudiant réalise par ailleurs un mémoire de master qui doit avoir un contenu disciplinaire et de recherche en relation avec la finalité pédagogique et les pratiques professionnelles. Le mémoire prend appui sur le stage de la formation en alternance et sur d'autres enseignements au sein de la formation. La maquette de formation est disponible ci-contre dans l'onglet téléchargement. Les relations de l'Inspe avec le rectorat de l'académie de Limoges sont très importantes et permettent des liens forts entre la formation et les établissements publics d'enseignement du territoire Limousin (Corrèze, Creuse et Haute-Vienne). Le stage en établissement constitue l'axe structurant de la formation. La formation en alternance permet d'appliquer, de mettre en œuvre les connaissances qui auront été apprises pendant la formation théorique et pendant les stages d'observation et de pratique accompagnée et ainsi de construire les compétences professionnelles nécessaires à l'exercice du métier. - en M1, l'équivalent de 6 semaines de stage d'observation et de pratique accompagnée en établissement du second degré (collège ou lycées) ; - en M2, l'équivalent de 12 semaines de stage en

...

### Durées de la formation

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

## Validation(s) Visée(s)

**Master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation mention second degré - Niveau 7 : Master, diplôme d'études approfondies, diplôme d'études supérieures spécialisées, diplôme d'ingénieur (Niveau 7 européen)**

## Et après ?

### Suite de parcours

**Non renseigné**

## Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00199579	du 01/09/2020 au 30/06/2021	(87)	UNIVERSITE DE LIMOGES		Non éligible	
00249328	du 01/09/2021 au 30/06/2022	(87)	UNIVERSITE DE LIMOGES		Non éligible	

**00313107**du 01/09/2022 au  
01/09/2023

(87)

**UNIVERSITE DE  
LIMOGES**Non  
éligible

FPC

**00370555**du 01/09/2023 au  
01/07/2025

(87)

**UNIVERSITE DE  
LIMOGES**Non  
éligible

FPC

**00392889**du 01/09/2022 au  
01/07/2024

(87)

**UNIVERSITE DE  
LIMOGES**Non  
éligible

FPC